Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ASGF du Golf de Frégate 2022

Samedi 18 mars 2023

L'Assemblée Générale clôturant l'exercice 2022 de l'Association Sportive du Golf de Frégate Provence débute à 16H dans la salle SHEPARD de l'Hôtel de Frégate ce samedi 18 mars 2023

❖

- Membres Présents : **55**
- Personnes représentées par pouvoir : **31**

Total des présents ou représentés par pouvoir : **86**

Quorum prévu par nos statuts : ¼ des adhérents présents ou représentés par pouvoir.

Listing des adhérents adultes pouvant voter : 251 (251 :4=63)

Quorum atteint

- Invités Partenaires membres du conseil d'administration Présents: **5**

Mairie de Saint Cyr :

M. BARTHELEMY Maire de Saint Cyr sur Mer

M. CORDEIL Conseiller municipal

Mairie de Bandol :

M. BAUD Conseiller municipal

Golf de Frégate :

M. Franck Le BLEVEC Directeur

M. Jean Marc GOHARD Greenkeeper

❖

En préambule, le Président Yves BOIVIN, après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes, détaille les rôles et tâches de l'Association Sportive du Golf et de ses membres. Il confirme que le premier rôle de l'Association est l'animation sportive. Il insiste sur l'intérêt de consulter le site de l'Association Sportive :

http//www.asfregate.fr

Il rappelle que les membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont tous des bénévoles au service de l'ensemble des adhérents :

- Jusqu'à 1300 licences sont saisies annuellement par Michel Lascombes et Michel Lelièvre

- Le nombre de factures et de documents traités et vérifiés par le Trésorier JM Cauchy est très important ; son adjoint étant démissionnaire sa charge de travail va être d'autant plus lourde.
- En 2022, nous nous sommes réunis une dizaine de fois, en Bureau pour 6 Membres
- (Président, 3 Vice-Présidents, trésorier et Secrétaire) et en Conseil d'Administration pour 11 Membres (les membres du Bureau + deux membres de la Commission Communication, le trésorier adjoint, un membre de la Commission Terrain, un membre de la Commission Sportive et le Directeur du Golf)

  De plus, en l'absence de nouvelle candidature à la suite de la démission de M. Jean Marie DARACTZ, vivement remercié par son successeur Yves BOIVIN, nous ne serons plus que 10 Bénévoles au service de plus de 300 membres adhérents.

Yves BOIVIN rappelle ce qu'est « *le retour aux membres* » : il prend pour exemple la journée d'aujourd'hui. Les frais d'inscription à la compétition étaient offerts (gain de 10 euros). Les membres ont payé 15 euros par personne pour le repas du midi, le déjeuner étant facturé par le restaurant 27 euros par personne, l'association a pris à sa charge 12 euros par inscrit.

10+12=22 euros ! C'est cela le retour aux membres !

La cotisation à l'AS réellement payée est de 20 euros par an (le golf rétrocède les 70 euros restant aux membres sur le prix de l'abonnement)

Conclusion : les participants à la journée ont gagné deux euros !!

Il est important de rappeler l'ensemble des charges des Bénévoles associatifs et les bénéfices induits par l'abonnement à l'Association Sportive car la critique est toujours aisée mais..

L'Ecole de Golf de Frégate a formé de grands golfeurs qui lui restent fidèles, comme Alexander LEVY qui vient de reprendre sa licence et son adhésion à l'AS pour 2023, comme Martin COUVRA qui est le « jeune qui monte », Lucie MALCHIRAND…

Nous déplorons la perte de Lucas LEVY et préparons une manifestation pour garder son souvenir toujours présent à Frégate. Serge Federlen nous a quitté hélas aussi récemment.

❖

Nous joignons au PV, en annexe, les contenus des interventions qui se sont suivies et ont donné lieu à approbation :

- **Le Rapport moral du Président, exposé par Yves BOIVIN : adopté à l'unanimité**
  Contre :0
  Abstention :0

- **Le Budget (réel 2022 et Prévisionnel 2023) exposé par Jean Marc CAUCHY : adopté à l'unanimité**
  Contre :0
  Abstention :0

Sont également annexés, les communications de :

- La Commission sportive, présentée par :
  Marie-Christine PALIES (en remplacement de Michel LELIEVRE retenu à l 'AG de la LIGUE PACA)
  Laurent ESCOFFIER pour la partie Equipes
  René LA ROCCA pour l'Ecole de Golf
- La Commission Terrain, présentée Par Alice PELAPRAT

Elections au Conseil d'Administration:

Les quatre membres sortants se représentent :

ALICE PELAPRAT - YVES BOIVIN - RENE LA ROCCA - MICHEL LASCOMBES

Contre :0
Abstention :0

Ils sont réélus à l'unanimité

Pas de nouvelles candidatures

Le Règlement intérieur de l'Association Sportive, soumis à l'approbation des membres, est validé à l'unanimité et sera annexé au PV

Contre :0
Abstention :0

❖

Prises de parole :

Comme suite à la présentation des travaux de la commission terrain, Franck LE BLEVEC apporte des précisions, notamment sur la gestion de l'eau. Ce problème ne fera que s'accentuer au fil du temps.

Certains golfs des Alpes Maritimes ont déjà reçu des notifications préfectorales pour limiter l'arrosage.

« Nous sauvons les meubles » grâce au Canal de Provence, mais nous ne connaissons pas les conditions d'usage à venir…

« Les pins sont très friands en eau ce qui explique les coupes actuelles sur notre parcours, 90 à 150 litres par jour par arbre »

« La coupe d'arbres est réfléchie »

L'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires sera effective en 2025.

Le golf se rapproche de cet objectif pour l'atteindre le plus rapidement possible.

Le pré requis pour une inversion de la Flore est la mise en place de la clôture pour protéger le terrain des sangliers.

Le financement de cette clôture est à boucler (montant prévu de 250 000 euros, recherche active de sponsors)

Travaux prévus dans les prochaines semaines :

- Aération des départs (débutée)
- Graminées rustiques sur certains départs
- Verticut et top dressing
- Aération des greens début juin

Question membre : qu'est ce qui est prévu pour les abords de la pièce d'eau du 5 ?

-réponse Franck : des plantations et ensemencements sont prévus mais il faut attendre la période de repousse

Franck le BLEVEC souligne les bonnes relations avec l'Association, un travail de concertation sur le planning d'animation, une ambiance du Club agréable, reconnue par les sponsors extérieurs, qui restent, augmentent leur dotation (champagne DANGIN) ou nous rejoignent (Favier- Casanova Assurances)

Les participations aux événements sont importantes (100 joueurs en moyenne sur deux journées de compétitions prévues)

La bonne participation des membres adhérents aux remises des prix est appréciée par les sponsors.

Une sérénité financière semble retrouvée pour le Resort , et permet d'envisager des travaux :

- Réaménagement de certains trous (7/9) et projets en cours (4/4/17)
- Signatures de bons de commande pour renouveler certaines machines qui seront livrées en 2025
- Bétonnage des routes endommagées (se terminera dans les jours qui viennent)

❖

Monsieur le Maire de Saint Cyr sur Mer est satisfait de la participation de 18 jeunes de sa commune à l'école de Golf ; les animations et la participation au Forum des Associations sont des points forts du partenariat.

Suite à une demande de Laurent ESCOFFIER, monsieur le Maire indique :

« Les besoins financiers semblent être couverts par vos réserves actuelles, il n'y a pas de raison pour que la collectivité vous aide dans l'immédiat. Les impôts communaux n'augmenteront pas en 2023 »

Le pôle jeunesse a ouvert à Saint Cyr et présente le Golf comme animation possible.

Les craintes sur l'eau sont bien présentes malgré la sécurité d'approvisionnement par le biais des canaux de Marseille et de Provence.

Satisfaction aussi exprimée par les élus Bandolais pour les animations et participation au Forum des associations.

❖

Pour clôturer l'Assemblée Générale :

Un apéritif est offert par le Resort que nous remercions chaleureusement ainsi que l'ensemble des participants, bénévoles, salariés, élus présents avec nous pour cette édition !

Le samedi 18 mars 2023

Le Président Yves BOIVIN La secrétaire MC PALIES